



ELECTION DES REPRESENTANTS DES ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS FAMILIAUX DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Assistants Familiaux employés de l'aide sociale à l'enfance et Assistants Maternels employés par des particuliers, des crèches familiales, vous êtes appelés à élire pour les six prochaines années vos représentants à la Commission Consultative Paritaire Départementale (CCPD).

CANDIDATURES TITULAIRES

- **Angélique GERARDIN**
Assistante maternelle
Sorgues
- **Marina ZENDJEBIL**
Assistante maternelle
Vedène
- **Floriane BRUGIER**
Assistante maternelle
Bédarrides
- **Aurélie DECLERCK**
Assistante maternelle
Le Thor

SUPPLEANTES

- **Véronique LORRETTE**
Assistante maternelle
Vedène
- **Raymonde GARCIA**
Assistante maternelle
Monteux
- **Delphine DE MARCH**
Assistante Maternelle
Entraigues sur Sorgues
- **Déborah BERENGER**
Assistante maternelle
Le Thor

**Le vote se déroulera exclusivement par
voie électronique du
22 novembre 2023 (8 heures)
jusqu'au 29
novembre 2023 (14 heures).**

La CCPD est une commission où siègent les représentants du Conseil Départemental et les représentants élus des assistants maternels et familiaux. Elle est saisie et donne un avis sur :

- Les demandes de retrait, suspension ou modification d'agrément,
 - Le programme de formation obligatoire,
 - Le bilan de fonctionnement de l'agrément.
- Lorsque votre agrément est remis en cause, vous pouvez :
- Consulter votre dossier administratif,
 - Présenter vos remarques écrites ou orales,
 - Être assistés ou représentés devant la CCPD par des défenseurs de votre choix

Ecouter, informer, conseiller et défendre

Forts de leur légitimité nos candidats s'engagent à vous représenter, vous écouter, vous informer, et vous défendre dignement au sein de la Commission Consultative Paritaire Départementale.

La CFTC est une organisation syndicale qui privilégie et défend la personne humaine dans tous les aspects de la vie sociale.

Elle promeut et protège l'éducation dans un cadre harmonieux.

La CFTC reconnaît le rôle fondamental joué par les Assistants maternels et Assistants familiaux au sein de notre société.

La CFTC est consciente des conditions difficiles d'exercice de notre profession (rôle pédagogique, relations avec les parents, contraintes matérielles) n'acceptera pas que la compétence et le rôle de nos collègues soient remis en cause arbitrairement.

La CFTC est présente à vos côtés, à travers notre réseau de référents départementaux et nationaux, pour vous épauler, vous conseiller et vous défendre.

La CFTC est une organisation syndicale indépendante et apolitique qui met à disposition des professionnels et des juristes, apporte un soutien, de la formation et des informations pour tous les Assistants maternels et Assistants familiaux.

**NE LAISSEZ PAS LE HASARD DÉCIDER
DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL :
VOTEZ CFTC !**



VOTRE CONTACT LOCAL :
ANGÉLIQUE GERARDIN
RÉFÉRENTE DÉPARTEMENTALE
TEL : 06.45.63.93.40
EMAIL : ANGETPHI@GMAIL.COM